



COMMUNIQUÉ

N° 2021-11/DGA/RM

Objet : réouverture des écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Rémire-Montjoly

Chères Administrées,
Chers Administrés,

Compte-tenu de l'évolution sanitaire en Guyane, l'Association des Maires de Guyane s'est prononcée pour la réouverture des écoles primaires (maternelles et élémentaires), le **lundi 7 juin 2021**.

Le Recteur d'Académie de Guyane en charge de l'organisation de la reprise des enseignants a autorisé l'accueil pédagogique, **à compter du mardi 8 juin 2021**.

Par conséquent, le Maire de la Ville de Rémire-Montjoly, Claude PLÉNET informe les parents d'élèves que les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune accueilleront les élèves, le **mardi 8 juin 2021 aux horaires habituels**. Il en sera de même pour le service de cantine.

Les activités péri et extra-scolaires reprennent, dès le **vendredi 11 juin 2021**.

Le Maire renouvelle son invitation au civisme et au respect des mesures sanitaires, en lien avec le freinage de la propagation de l'épidémie Covid-19 en Guyane.

Fait à Rémire-Montjoly, le 4 juin 2021

Le Maire,


Claude PLENET